



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 19.136

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 15 mars 2019

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 mars 2019
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 19 00079 25/2/2019	AC40	578 m ² 33,49 m ²	Lot n°4 : un appartement
DIA17306 19 00080 25/2/2019	AO443	462 m ² 260 m ²	Habitation
DIA17306 19 00081 25/2/2019	BS238, BS243	492 m ²	Habitation
DIA17306 19 00082 27/2/2019	AI111	173 m ²	Lots n° 2 et 4 : un appartement et un garage
DIA17306 19 00083 27/2/2019	BH1622, BH1623, BH1624, BH1625, BH1626, BH1627	7203 m ²	Lots n°83, 157 et 158 : un appartement et 2 garages
DIA17306 19 00084 27/2/2019	AX340, AX338	308 m ² 55 m ²	Habitation
DIA17306 19 00085 27/2/2019	BN309	671 m ² 62 m ²	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 19 00086 27/2/2019	BL37, BL40, BL215	257 m ² 127 m ²	Habitation et Servitudes de passage et réseaux
DIA17306 19 00087 28/2/2019	AK541	123 m ²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : Epicerie fine - C
DIA17306 19 00088 28/2/2019	BP667, BP669	233 m ²	Jardin
DIA17306 19 00089 4/3/2019	AK842, AK845	10411 m ²	Lots n°48 et 175 : un appartement et un garage
DIA17306 19 00090 5/3/2019	AO156	276 m ² 70 m ²	Habitation
DIA17306 19 00091 5/3/2019	AK454	118 m ²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : Terminal de cuisson, vent
DIA17306 19 00092 5/3/2019	AO687, AO711, AO712, AO713, AO760 (passage)	229 m ²	Lot n°2 : un appartement et Mobilier pour 3000€, et une parcelle
DIA17306 19 00093 6/3/2019	AH530, AH818	429 m ² 107 m ²	Habitation
DIA17306 19 00094 6/3/2019	AP506	266 m ² 202,6 m ²	ADJUDICATION FORCEE : un immeuble composé de 3 ap

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 19 00095 6/3/2019	AV27	1874 m ² 45,72 m ²	ADJUDICATION FORCEEE : Lots n°4, 9 et 45 : un appartement, une cave
DIA17306 19 00096 6/3/2019	AV434	304 m ² 107 m ²	Habitation avec Servitude de Réseau, et Mobilier pour
DIA17306 19 00097 6/3/2019	AZ210	375 m ²	Habitation
DIA17306 19 00098 7/3/2019	BD273	687 m ² 137 m ²	Habitation
DIA17306 19 00099 7/3/2019	BH527	169 m ² 76 m ²	Habitation
DIA17306 19 00100 7/3/2019	AD74	402 m ² 140 m ²	Habitation
DIA17306 19 00101 8/3/2019	BD432 (1/4 indivis)	135 m ²	Passage